



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Pré-Inscription Scolaire

Service Espace Famille
téléphone: 04 91 67 16 61
fax: 04 91 67 16 92
courriel: espacefamille@vlpm.com

Année Scolaire 20..... / 20.....

IMPORTANT : Le dépôt du dossier de pré-inscription scolaire, auprès de l'Espace Famille, ne vaut pas inscription définitive. La validation de l'inscription vous sera signifiée par écrit après traitement de votre dossier, à partir de mi-mai.

CADRE RESERVE A L'ESPACE FAMILLE ne rien inscrire :

DOSSIER COMPLET

Type de dérogation : de ville à ville de secteur

Secteur de résidence : Secteur souhaité :

Statut de la dérogation : Acceptée Refusée Secteur Proposé :

Nom de l'enfant : Prénom :

Né(e) le : / / Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse :

Niveau scolaire : École souhaitée :

NB : Les enfants dont les dossiers de pré-inscription auront été remis après la date limite de dépôt seront répartis dans les établissements des différents secteurs scolaires en fonction des places disponibles.

FAMILLE DE L'ENFANT :

Père :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : / /

Adresse :

@ :

☎ domicile :

☎ mobile :

Profession :

☎ professionnel :

Employeur :

Situation de famille : marié Union libre pacsé

célibataire divorcé séparé veuf décédé

Responsable légal : père mère tuteur

Mère :

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de Naissance : / /

Adresse :

@ :

☎ domicile :

☎ mobile :

Profession :

☎ professionnel :

Employeur :

Situation de famille : mariée Union libre pacsée

célibataire divorcée séparée veuve décédée

Nous autorisons la communication de nos coordonnées (numéro téléphone portable et adresse mail) pour recevoir des informations d'actualité (Facture en ligne, grève, inscription) ou d'urgence (alerte, fermeture exceptionnelle) par mail et SMS. Oui Non

Autres enfants scolarisés résidant à la même adresse :

Nom : Prénom : École : Classe :
 Nom : Prénom : École : Classe :
 Nom : Prénom : École : Classe :

Enfant de moins de 3 ans non scolarisés, résidant à la même adresse :

Nom : Prénom : Date de naissance : / /
 Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Nombre d'enfants à la charge du foyer :

AUTORISATION DE L'ENFANT :

J'autorise la publication de tous supports de communication (photos, film) réalisés lors des activités municipales sur lesquels apparaît mon enfant. Oui Non

J'autorise le transfert de mon enfant vers l'hôpital en cas d'urgence Oui Non

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE ET AUTORISÉES A RECUPERER L'ENFANT

Nom	Prénom	Qualité : (père, grand-mère, oncle etc...)	Téléphones fixes	Téléphones mobiles	Personne à contacter en cas d'urgence et/ou autorisée à récupérer l'enfant (cocher les cases correspondantes)
					<input type="checkbox"/> En cas d'urgence <input type="checkbox"/> Autorisée
					<input type="checkbox"/> En cas d'urgence <input type="checkbox"/> Autorisée
					<input type="checkbox"/> En cas d'urgence <input type="checkbox"/> Autorisée
					<input type="checkbox"/> En cas d'urgence <input type="checkbox"/> Autorisée

OBSERVATIONS PARTICULIERES :

Allergies : Oui (cocher l'allergène dans la liste ci-dessous) Non

- Anhydride sulfureux et sulfites** en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/l **Arachide et produits à base d'arachide**
- Céréales contenant du gluten** (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales
- Céleri** et produits à base de céleri **Crustacés** et produits à base de crustacés
- Fruits à coques** (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.
- Graines de sésame** et produits à base de graines de sésame **Lait** et produits à base de lait (y compris de lactose)
- Lupin** et produits à base de Lupin **Mollusques** et produits à base de mollusques
- Moutarde** et produits à base de moutarde **Œufs** et produits à base d'œufs
- Poissons** et produits à base poissons **Soja** et produits à base de soja
- Autre :**

Votre enfant nécessite-t-il la constitution d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI)? : oui non

Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ? : oui non

Votre enfant est-il soumis à un régime alimentaire spécifique ? : oui non Si oui lequel ? :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

..... / / (Pour être efficace, une vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Coordonnées du médecin traitant :

Nom :  :

Adresse :

ASSURANCE DE L'ENFANT :

Nom de la compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des renseignements énoncés ci-dessus.

Fait à, le Signature des parents :

RESTAURATION SCOLAIRE : (voir règlement en annexe) Je souhaite inscrire mon enfant à la restauration scolaire **occasionnellement** Je souhaite inscrire mon enfant à la restauration scolaire les jours suivants :Lundi Mardi Jeudi Vendredi A compter du premier jour de l'activité A compter du/...../ 20.... Pour toute l'année scolaire Pour la période suivante :**Cette sélection est modifiable sur l'Espace Famille internet. Le délai de modification est de 15 jours calendaires.**

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance du règlement de cantine, accepte son contenu et m'engage à le respecter.

Les Pennes Mirabeau, le/...../..... Signature des parents :

L'accueil à la restauration scolaire nécessite obligatoirement :**- le dépôt d'un dossier d'inscription auprès de l'Espace Famille****- de ne pas être débiteur à l'égard de la municipalité d'une quelconque somme au titre du service de la restauration scolaire.****L'inscription sera donc annulée si une dette est constatée avant la rentrée de septembre 2022.****ACCUEIL PERISCOLAIRE :** (voir règlement en annexe) Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil périscolaire **occasionnellement** Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil périscolaire les jours suivants : Lundi matin Mardi matin Jeudi matin Vendredi matin Lundi soir Mardi soir Jeudi soir Vendredi soir A compter du premier jour de l'activité A compter du/...../ 20.... Pour toute l'année scolaire Pour la période suivante :**Cette sélection est modifiable sur l'Espace Famille internet. Le délai de modification est de 15 jours calendaires.**

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance du règlement municipal de l'accueil périscolaire, accepte son contenu et m'engage à le respecter.

Les Pennes Mirabeau le/...../..... Signature des parents :

L'accueil à l'Accueil Périscolaire nécessite obligatoirement :**- le dépôt d'un dossier d'inscription auprès de l'Espace Famille****- de ne pas être débiteur à l'égard de la municipalité d'une quelconque somme au titre du service de l'accueil périscolaire.****L'inscription sera donc annulée si une dette est constatée avant la rentrée de septembre 2022.****☛ Si au cours de l'année, un des renseignements de cette fiche est modifié, pensez à prévenir l' Espace Famille :****223, Avenue François Mitterrand – 13170 Les Pennes Mirabeau****Tél. : 09 69 36 24 12 – Fax : 04 91 67 16 92 – mail : espacefamille@vlp.com**

RAPPEL

L'affectation d'un élève dans une école maternelle ou élémentaire relevant de l'enseignement public obéit à la sectorisation scolaire. Les périmètres sont définis par délibération du conseil municipal.

Les élèves sont scolarisés en fonction des places disponibles dans l'établissement scolaire correspondant à leur lieu de résidence. Si les effectifs de l'école de secteur sont trop importants, une réorientation dans un établissement de proximité sera proposée aux familles.

L'admission définitive sera prononcée par la direction de l'école selon les possibilités d'accueil au moment de la sollicitation.

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Article 441-7 du Code Pénal « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,

2° De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère,

3° De faire usage d'une attestation ou un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui ».

1) Pour une 1ère inscription : votre livret de famille (original) ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant avec filiation

2) Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Si vous êtes locataires ou propriétaires, fournir l'original au choix de :

- Facture EDF/GDF, EAU ou téléphone **fixe** ou quittance de loyer.

Les factures de téléphonie mobile ne sont pas acceptées comme justificatifs de domicile

- Si vous venez de déménager et que vous n'avez pas encore un des documents ci-dessus, fournissez, dans un premier temps, une copie du contrat de location ou de l'acte de vente datant de moins d'un mois. Afin de finaliser votre dossier, il vous sera demandé de fournir une facture de consommation (eau, électricité, téléphone fixe...) dès son obtention.

Si vous êtes hébergés, vous devez joindre :

- L'attestation d'hébergement sur l'honneur **signée par l'hébergeant et la famille hébergée** (document à retirer à l'Espace Famille ou à télécharger sur le site de la ville),
- La photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois,
- Une photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant,
- Un justificatif à votre nom, à l'adresse de l'hébergeant (attestations CAF, Sécurité Sociale, Pôle emploi).

Les dossiers d'inscription sont étudiés au cas par cas, le service Espace Famille se réserve le droit de demander des documents complémentaires justifiant la domiciliation des familles hébergées (certificat d'immatriculation de véhicule...)

3) Photocopie de l'avis d'imposition 2021 (Revenus 2020)

4) Accusé réception du règlement intérieur de l'Espace Famille signé

5) Dans le cas d'une inscription à l'accueil périscolaire fournir aussi les documents suivants :

- Une photo d'identité de l'enfant

SUIVANT LES SITUATIONS, documents complémentaires à fournir :

► **Si les parents sont divorcés ou séparés avec jugement :**

- Jugement de divorce intégral ou décision du Juge des Affaires Familiales

► **Si les parents sont séparés sans, ou en attente de, jugement**

- Remplissez l'Attestation de résidence sur l'honneur jointe au dossier d'inscription : l'un des parent indique obligatoirement son domicile pour définir l'école que l'enfant fréquentera.

- **et en cas de garde alternée, l'accord écrit des 2 parents indiquant l'adresse à prendre en compte (celle du père ou de la mère) pour déterminer l'école de l'enfant ainsi que la pièce d'identité du second responsable légal**

► **Si votre enfant doit intégrer une classe spécialisée (ULIS) :** l'orientation d'un enfant dans ces classes est décidée par l'Éducation Nationale ou la MDPH. Joindre au dossier d'inscription le document notifiant cette décision.

Sans ces pièces justificatives, l'inscription de votre enfant ne sera pas validée.